

Nîmes, le 18 septembre 2018

À Madame la Rectrice
Académie de Montpellier

Objet : Harmonisation des dates d'évaluation CP-CE1

Madame la rectrice,

Depuis lundi 17 septembre, les évaluations nationales pour les CP-CE1 sont en cours de passation dans l'ensemble des écoles élémentaires de l'académie.

Le SE-Unsa constate que des dates butoirs de remontée des résultats sont communiquées dans certains départements de l'académie. Le 12/10 pour le département des Pyrénées Orientales ainsi que le 28/09 pour le département de l'Hérault.

Le SE-Unsa s'étonne de l'absence d'harmonisation entre les départements alors même que ces évaluations sont nationales et effectuées au même moment... De plus, la date du 28 septembre nous semble particulièrement courte pour permettre aux collègues de saisir les résultats dans des délais acceptables.

C'est pourquoi, constatant que les saisies peuvent s'effectuer au moins jusqu'au 12 octobre, le SE-Unsa vous demande de bien vouloir autoriser un délai supplémentaire pour le département du Gard et, pour une meilleure lisibilité, d'harmoniser la date du 12 octobre à l'ensemble des départements de l'académie.

Restant disponible pour tout échange éventuel à ce sujet, je vous prie de croire, Madame la Rectrice, en mon profond attachement au service public d'éducation.

Olivier DUSSERRE-TELMONT

Secrétaire Départemental du SE-Unsa 30

